



Vente tracteur a un particulier

Par **barreau**, le **22/01/2010** à **13:14**

Bonjour,

J'ai vendu un tracteur "en l'état" a un particulier il y a un mois.

Aujourd'hui il me contacte pour m'annoncer des réparations sur ce tracteur d'une valeur de 4000€.

Je souhaiterais savoir vu que je l'ai vendu en l'état, que cette personne est venu voir le tracteur, si cette panne est considéré comme un vice caché ?

Merci d'avance pour votre réponse

Cordialement